

à cheval dans l'Oise



OISE

Le cheval



FFE

naturellement

Comité Départemental de Tourisme Équestre



Un levier pour le développement du tourisme rural en Picardie Verte et ses vallées et en Pays de Bray

Le cheval bénéficie d'une notoriété incontestable dans l'Oise. Au-delà du secteur « courses », le cheval de sport et de loisirs trouve sa place dans notre département puisque sur les 5000 chevaux répertoriés 50 % évoluent au travers de ces disciplines.

Le tourisme équestre est l'expression d'une passion. Il s'apparente à un véritable produit touristique car il combine à la fois la passion du cheval, l'évasion à travers la découverte du territoire, la culture à partir des richesses architecturales, historiques d'un territoire, la gastronomie locale complète l'agrément d'un séjour touristique. Le touriste cherche à découvrir d'une autre façon les paysages naturels et culturels qui l'entourent depuis « là haut », il a un regard différent. Le tourisme équestre est un secteur au potentiel de développement important et peut par conséquent constituer un véritable outil au service de l'économie locale s'inscrivant dans une logique de développement durable des territoires ruraux.

La professionnalisation du tourisme équestre passe par des connaissances spécifiques du monde équestre, mais aussi par des connaissances relatives au développement d'une activité touristique proprement dite, c'est-à-dire la gestion, le marketing, les langues, l'hébergement, l'accueil... Conscients des potentialités locales répertoriées au travers des 4 cantons constituant le territoire de la communauté de communes de la Picardie Verte, élus, acteurs du développement local, organisme de formation, institutionnels se sont constitués en comité de pilotage pour conduire une réflexion visant à développer une dynamique territoriale. Cette démarche a été relayée par le Conseil Général de l'Oise qui est venu amender le projet par le biais d'une convention de partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Songeons qui œuvre au repérage, balisage, inscription des chemins au PDIPR, relation avec les élus en vue d'aménagements destinés à l'accueil des chevaux.

Le PLAN DÉPARTEMENTAL DE TOURISME ÉQUESTRE établi en 1991 sert de support de travail aux commissions qui se sont constituées à partir de tous les acteurs œuvrant pour le tourisme, les élus et les cavaliers bénévoles. Plusieurs thématiques ont été retenues lors des groupes de travail, comme les itinéraires, les événementiels, la promotion, les hébergements des chevaux et cavaliers. L'élaboration d'un guide technique d'évaluation des itinéraires permet de répertorier tous les éléments nécessaires à leur inscription au PDIPR. Cette initiative va s'étendre aux communautés de communes voisines grâce au soutien du Conseil Général. Ainsi un véritable maillage sur plus de 200 communes sera utilisable par les cavaliers qui pourront rejoindre la Seine Maritime, la Somme grâce aux axes verts qui sont en cours de développement.

La réussite de cette opération pilote conduite en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme Équestre de l'Oise est liée à la fois à la volonté politique des élus locaux et départementaux ainsi qu'à celle des acteurs du territoire qui conjuguent leurs efforts, leurs complémentarités au travers d'une démarche participative. Cet espace territorial du Nord Ouest de l'Oise offre à ceux qui savent voir et entendre toutes les merveilles de la nature. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.